

Sommaire

Édito	3
Mémento juridique	4
Synthèse	5
Repères	6
Cartographie des GIE en régions : une implantation hétérogène	7
1. Les GIE dans le mouvement des Entreprises publiques locales	8
1 / Créations de groupements d'intérêt économique : une dynamique qui s'intensifie depuis 2010	9
2 / Emploi et recrutement : des GIE qui font preuve de souplesse	10
3 / Typologie des membres des GIE : une logique de groupe entre Sem et Spl fortement répandue	11
4 / Des logiques de rapprochement différentes selon le secteur	12
2. Constitution d'un GIE, pour quelles finalités ?	13
1 / Constitution d'un GIE dans une logique de développement d'une Spl aux côtés d'une Sem existante	15
2 / Constitution d'un GIE entre opérateurs en recherche de synergies	16
3 / Constitution d'un GIE en vue de créer une chaîne de valeur	17
Bien penser sa stratégie de constitution d'un GIE	18
Méthodologie	19

Édito

A l'heure actuelle, plus de 1 200 Entreprises publiques locales opèrent dans les territoires et contribuent au développement des économies locales. Le nombre de Spl et depuis peu de SemOp, aux côtés des Sem, croît de façon constante et démontre ainsi le caractère complémentaire de chacune de ces réponses au regard des projets portés par les collectivités locales.

L'intérêt que suscite la gamme Epl auprès des élus n'est pas simplement le fait d'un choix idéologique ou d'une recherche de moyens les plus adéquats au meilleur coût. Il traduit aussi la volonté des collectivités de confier à des opérateurs Epl des activités structurantes dans un contexte de restrictions budgétaires et de fortes mutations territoriales. Leur plasticité et leur culture entrepreneuriale font des Epl des sociétés en recherche perpétuelle de moyens pour optimiser leur action.

En pratique, cela se concrétise par le développement de mutualisations entre Epl. Les groupements d'intérêt économique en sont une illustration. Le développement progressif de cette forme de coopération, allant de pair avec l'élargissement de la gamme des Epl, est une démonstration de la capacité des Entreprises publiques locales à pouvoir collaborer entre elles pour une meilleure maîtrise de l'action publique.

La création de « groupes Epl » sous la forme de GIE est en marche et ne cesse de prendre de l'ampleur. En 2016, une centaine de structures se sont engagées dans cette voie. Au cœur de la tectonique territoriale, les Epl confortent leur positionnement et font preuve d'adaptabilité en s'organisant pour répondre au mieux aux missions d'intérêt général qui leur sont confiées.



Jacques Chiron
Président de la Fédération des Epl
Sénateur de l'Isère